RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 15
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de membres absents : 0

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 19 décembre 2019

OBJET :

DE-CCAS-19-12-1-05) CONVENTION ENTRE LE CCAS ET L'ANCV POUR LE PROGRAMME SENIORS EN VACANCES 2020

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi dix-neuf décembre à huit heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le vendredi 13 décembre 2019**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de** Mme LIBERT-ALBANEL, Présidente.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme DUPRÉ, M. BEAUFRÈRE, Mme BIAGIONI, Mme COUSTEIX, Mme De VINZELLES, Mme ETIENNE, Mme GAUVAIN, HOUDOY, Mme LE BIDEAU, Mme MARTIN, Mme MONIN, M. MOTTE, Mme PARAIRE, Mme TRUDEL.

Pouvoirs : Mme MAFFRE-BOUCLET (pouvoir à Mme DUPRÉ), Mme SOUWEINE (pouvoir à M. MOTTE).

Excusés : .

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400479-20191219-lmc1H6958H1-DE
Date de réception en Préfecture : 19/12/2019
Date de Publication : 20/12/2019

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Considérant la volonté du Centre communal d'action sociale de favoriser les séjours de loisirs des personnes âgées ;

Considérant la proposition de conventionnement entre le CCAS et l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances relative au Programme Seniors en vacances 2020.

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve le projet de convention entre le CCAS et l'Agence nationale pour les chèques vacances dans le cadre du programme Seniors en vacances 2020.

ARTICLE II : Autorise la Présidente à signer la convention, suivant les termes du projet, entre le CCAS et l'ANCV dans le cadre du programme Seniors En Vacances 2020.

ARTICLE III : La dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400479-20191219-lmc1H6958H1-DE
Date de réception en Préfecture : 19/12/2019
Date de Publication : 20/12/2019